



## INFORMATIONS

# TAXI ÎLE-DE-BATZ

**Le Tax'île, service de taxi sur l'Île-de-Batz, cesse son activité à partir du 1er Septembre 2020.**

Pour palier à cette fin d'activité, nous mettons en place, dans **la mesure du possible et sous réserve de disponibilité**, un service payant de navettes entre le débarcadère de l'Île de Batz et le Village Vacances Rêves de mer.

Ce service de navette est réservé **exclusivement aux clients du Village Vacances le Jardin Colonial**, et aux trajets entre le débarcadère et le Village Vacances.

**La réservation est obligatoire**, la veille du trajet au plus tard. Elle peut se faire par téléphone au 02 98 61 76 76 ou par mail à l'adresse suivante [iledebatz@revesdemer.com](mailto:iledebatz@revesdemer.com). La navette peut embarquer au maximum 4 passagers du même groupe et un grand bagage par personne.

### TARIF

**Pour 2 personnes 8,50€** l'aller simple entre le débarcadère et le Village Vacances

**3€** par personne supplémentaire dans la limite de 4 personnes par trajet

Au delà de 4 personnes, un second aller simple est possible au même tarif que le premier

**Service indisponible le week-end du 1 novembre 2020 au 31 mars 2021.**

**Le port du masque est obligatoire dans la navette.**



# TAXI

